

# Initiative populaire pour une économie verte

## Argumentaire et FAQ's

### Questions sur la situation actuelle de la consommation de ressources en Suisse :

- **Est-ce que la Suisse est vraiment une si grande consommatrice de ressources ? Ne fait-elle pas partie des pays les plus écologiques du monde ?**

Le fait est que l'empreinte écologique de la Suisse (voir explications ci-dessous) montre qu'il faudrait trois planètes si tous les pays du monde utilisaient les ressources naturelles comme nous. La Suisse continue de consommer trop de ressources non renouvelables, notamment pour sa mobilité, pour la production de biens et de services, ainsi que dans le bâtiment. En 2001, l'économie suisse a consommé 103 millions de tonnes de matériaux, ce qui correspond à 14.4 tonnes par habitants. En 2001, la part des matériaux renouvelables (principalement de la biomasse) était d'environ 22% ; au début des années 1980, cette part était de 23%<sup>1</sup>. Il y a donc de gros progrès à faire.

- **Quelles sont les ressources les plus menacées au niveau mondial et en Suisse ?**

Les milieux naturels sont les plus menacés. Or des écosystèmes comme les terres arables, les prés, les forêts et les mers fournissent des matières premières qui permettent aux humains de satisfaire leurs besoins vitaux. D'autres ressources non renouvelables sont aussi essentielles pour notre économie, comme les métaux, le phosphore et le pétrole, dont les générations futures ne disposeront plus si nous continuons à les exploiter à la même vitesse (pour les chiffres voir : US Geological Survey).

- **Pourquoi un si petit pays devrait-il modifier ses pratiques ?**

Trois raisons plaident pour une économie plus durable. La réduction de notre dépendance à l'égard de la disponibilité des ressources, tout d'abord, en particulier du fait que nous sommes un pays très dépendant de l'étranger en la matière. Notre intérêt strictement économique, d'autre part, puisque, dans un monde où les ressources sont de plus en plus rares, une économie efficiente est bien plus compétitive. La Suisse, pays de la connaissance et de l'innovation, est en outre bien positionné pour devenir un leader dans le domaine des cleantechs. Enfin, l'équité du point de vue de l'utilisation des ressources limitées de notre planète, doit nous pousser à ne pas consommer en excès des ressources précieuses auxquels d'autres pays, en particulier les pays en développement, ont aussi le droit d'accéder.

---

<sup>1</sup> Source: Materialfluss in der Schweiz; Office fédéral de la statistique  
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/publikationen.html?publicationID=2672>

## Questions sur le concept d'économie circulaire :

- **Pouvez-vous donner une définition simple de l'économie circulaire ?**

L'économie circulaire revalorise les déchets et les émissions qu'elle génère en les réintroduisant dans de nouveaux cycles d'utilisation (par exemple récupération de la chaleur de machines pour le chauffage, recyclage, prolongation de la vie des produits, etc). Ce que nous sommes malgré tout contraints de „jeter“ doit pouvoir être réintégré sans dommage dans les cycles naturels, à l'image des produits biodégradables.

- **Est-ce que c'est la même chose que l'écologie industrielle ?**

Les deux idées sont très proches. L'écologie industrielle vise à rendre le fonctionnement de l'économie et des entreprises compatibles avec celui de la biosphère. Cette démarche correspond tout à fait avec la notion d'économie circulaire.

- **Est-ce que ce concept est déjà connu ou appliqué dans d'autres pays ?**

Oui, l'Allemagne, la Chine et le Japon ont déjà des lois encourageant expressément l'économie circulaire<sup>2</sup>.

- **Pouvez-vous donner des exemples concrets d'application de ce concept ?**

L'exemple concret le plus célèbre est celui de la symbiose industrielle de Kalundborg, au Danemark : une raffinerie, une centrale électrique, une entreprise de biotechnologie, une usine de panneaux en plâtre et la municipalité locale collaborent pour optimiser leur gestion de l'eau, de matériaux (gypse, biomasse, cendres, soufre), de gaz et de chaleur. Quelques exemples : la même eau est utilisée par les différentes entreprises pour le chauffage, le refroidissement ou le rinçage. Le gaz de raffinage, qui est un déchet pour la raffinerie, est utilisé pour le séchage du gypse par l'entreprise de panneaux en plâtre. La chaleur résiduelle de la centrale électrique permet de chauffer des ménages de Kalundborg et est utilisée dans une ferme d'aquaculture au pied de la centrale<sup>3</sup>.

- **Qu'est-ce qui se fait déjà en la matière en Suisse ?**

En Suisse, les cantons romands sont très actifs en matière d'économie circulaire, plutôt appelée écologie industrielle en français. Le canton de Genève, qui a inscrit les principes de l'écologie industrielle dans sa législation, a par exemple créé le projet ECOMATge avec des professionnels de la construction. Son but est de ne plus mettre en décharge que la part non valorisable des matériaux de construction. La réutilisation de matériaux minéraux recyclés a dès lors été testée sur des chantiers pilotes et ces nouvelles pratiques sont promues auprès des professionnels de la construction. Le canton de Genève projette d'atteindre, en 2012, 85 % de valorisation globale des déchets de chantier sur son territoire. Le Valais est également très actif. La région de Sierre a mis sur pied un projet

---

<sup>2</sup> „Gesetz zur Förderung der Kreislaufwirtschaft und Sicherung der umweltverträglichen Beiseitigung von Abfällen“ du 27 septembre 1994 pour l'Allemagne, Loi sur l'économie circulaire de la République Populaire de Chine du 29 août 2008, Loi fondamentale pour promouvoir la société circulaire au Japon en 2000.

<sup>3</sup> Plus d'informations : <http://www.ecoparc.com/ecologie-industrielle/kalundborg.php>

d'agglomération éco-industrielle pour optimiser la gestion de l'énergie, de la mobilité et des déchets, en collaboration avec les entreprises<sup>4</sup>.

Des entreprises suisses comme Freitag, qui crée des sacs avec des bâches de camion usagées, d'anciennes ceintures de sécurité et d'anciennes chambres à air de vélo, sont aussi un exemple d'économie circulaire<sup>5</sup>.

## Questions sur l'objectif de l'initiative, une empreinte écologique d'une planète :

- **Pouvez-vous donner une définition simple de l'empreinte écologique ?**

L'empreinte écologique permet de représenter sous forme de surface la consommation de ressources et l'impact sur l'environnement d'une personne, d'une entreprise, d'un secteur économique, d'une région ou encore d'un pays. Cette surface est rapportée à la surface totale que nous avons effectivement à disposition, à savoir celle de notre planète Terre<sup>6</sup>.

- **Comment calcule-t-on l'empreinte écologique ? Comment les ressources sont-elles converties en surfaces ?**

L'empreinte écologique est un indicateur qui convertit la consommation de différentes ressources comme les énergies fossiles, le bois ou les terres arables en unités de surface nommées hectares globaux. L'empreinte montre de façon visible de quelles surfaces une région, un pays ou toute l'humanité aurait besoin pour couvrir de façon renouvelable ses besoins en ressources et pour neutraliser ses déchets (par exemple l'absorption du CO<sub>2</sub> par les forêts). L'empreinte écologique montre quelles surfaces seraient nécessaires pour que l'économie d'une région soit durable. Elle peut être divisée par le nombre d'habitants et être utilisée comme mesure par tête. Cela permet de comparer plus facilement différentes régions entre elles.

- **Quelles sont les ressources prises en compte ?**

L'empreinte écologique se focalise sur la consommation directe des ressources naturelles et des écosystèmes que sont la forêt, la mer ou encore les terres arables. La consommation de ressources non renouvelables est toutefois aussi comprise indirectement, car leur exploitation et leur élimination génèrent des émissions de CO<sub>2</sub> qui nuisent aux écosystèmes. Toutes les ressources sont prises en compte autant que possible, non seulement dans le contexte de la production de biens et de services, mais aussi par rapport à leur capacité à absorber nos émissions et nos déchets.

- **Les calculs tiennent-ils compte des produits importés ?**

Le calcul de l'empreinte écologique de la Suisse tient compte des produits importés et de l'énergie grise.

---

<sup>4</sup> Projet ecomatGE: [http://etat.geneve.ch/dt/environnement/ecomat/actualite-batir\\_avenir\\_maniere\\_responsable\\_avec\\_ecomat-10495.html](http://etat.geneve.ch/dt/environnement/ecomat/actualite-batir_avenir_maniere_responsable_avec_ecomat-10495.html), Projet d'agglomération éco-industrielle de la région de Sierre: <http://www.sierre.ch/fr/vivre/energie-et-environnement/ecologie-industrielle-43-4295>

<sup>5</sup> <http://www.freitag.ch/>

<sup>6</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Empreinte\\_écologique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Empreinte_écologique) ou [http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/basics\\_introduction/](http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/basics_introduction/)

- **Une empreinte écologique d'une Terre signifie-t-elle que la Suisse ne doit vivre que de ses propres ressources ?**

Non, l'empreinte écologique globale tient compte de la biocapacité de toute notre planète. Elle divise donc toute la surface productive de notre planète par le nombre d'habitant-e-s de la Terre. Plus exactement, une empreinte écologique d'une seule planète pour la Suisse, objectif de notre initiative, signifie que, si les populations des autres pays du monde utilisaient les ressources de la même manière que nous le faisons en Suisse, une seule planète suffirait pour répondre aux besoins de la population mondiale.

- **Comment calcule-t-on l'empreinte écologique de la Suisse ?**

Actuellement, la Suisse consomme 5.6 hectares par personne (consommation totale de surfaces divisée par le nombre d'habitant-e-s), mais la Terre dans son ensemble ne fournit que 1.8 hectare par personne.  $5.6 / 1.8 = 3.1 \rightarrow$  c'est-à-dire que si tous les habitants de la planète vivaient comme les Suisses, il faudrait plus de trois planètes.

Cette surcharge n'est possible que parce que les écosystèmes ont une importante capacité d'amortissement. Nous sommes donc en train de gaspiller notre capital. Or, sur notre planète, de nombreuses personnes n'ont pas le même niveau de bien-être matériel que le nôtre et peuvent légitimement y aspirer. De nombreux pays comme la Chine sont d'ailleurs en train de nous rattraper de ce point de vue.

- **L'empreinte écologique peut-elle tenir compte d'une croissance ou d'une baisse de la population ?**

Les effets d'une augmentation ou d'une baisse de la population sur l'empreinte écologique de la Suisse sont faibles. Le calcul divise en effet toute la consommation de ressources par le nombre d'habitant-e-s<sup>7</sup>.

- **Quelle est la place de l'énergie nucléaire dans l'empreinte écologique ?**

L'empreinte écologique ne peut pas prendre en compte de nombreux risques que comporte l'énergie nucléaire (prolifération, accidents, déchets). Mais l'empreinte écologique de l'énergie nucléaire peut aussi être calculée. Il y a plusieurs méthodes pour cela ; elles arrivent toutes à une surface comparable à celle du pétrole, mais nettement supérieure à celle des énergies renouvelables :

1. Finitude de l'uranium : l'empreinte écologique de l'énergie nucléaire peut être calculée avec la surface nécessaire pour produire assez d'agrocarburants pour remplacer l'énergie nucléaire.
2. Tchernobyl : par la surface contaminée par la radioactivité à Tchernobyl même et dans de vastes régions de Biélorussie, de Russie et d'Ukraine, et qui ne peuvent plus être utilisées pour l'agriculture.

---

<sup>7</sup> Une augmentation de la population suisse péjore toutefois la relation de l'empreinte avec la biocapacité locale ; elle ferait notamment pression sur la production locale d'aliments. Mais l'initiative ne demande pas que l'empreinte écologique de la Suisse corresponde à la biocapacité suisse. Ce serait une exigence trop sévère qui ne serait réaliste que pour des régions bien plus grandes ou même des continents entiers.

Ceci dit, les dangers du nucléaire sont bien connus et il existe d'autres indicateurs permettant de les mettre en lumière. L'empreinte écologique n'a pas pour vocation de remplacer l'ensemble des indicateurs. Elle est simplement pour le moment le meilleur « méta-indicateur » dont nous disposons.

- **A quoi l'empreinte écologique ne peut-elle pas servir ?**

Elle ne tient compte que de la dimension écologique de la durabilité et pas de ses dimensions sociales et économiques. La finitude des énergies non renouvelables n'est pas prise en compte. Le calcul de l'empreinte écologique ne tient pas non plus compte de la pollution de l'environnement par des métaux lourds. Comme la nature ne peut pas éliminer ces substances, ou seulement très lentement, il n'est pas possible de déterminer une surface qui serait nécessaire pour éliminer ces substances. Enfin, la perte de la biodiversité n'est pas prise en compte ou seulement partiellement (la consommation de surfaces est un bon indicateur d'érosion de la biodiversité).

- **Certains milieux scientifiques sont très critiques avec l'empreinte écologique, pourquoi l'avez-vous choisie ?**

L'empreinte écologique est intéressante, car elle est dynamique. Un groupe de scientifiques travaille régulièrement à son amélioration et à son enrichissement. Elle peut donc intégrer de nouvelles données avec le temps. De plus, l'empreinte écologique est déjà utilisée par plusieurs autres pays et organisations. Enfin, l'initiative utilise l'empreinte écologique pour sa vision à long terme (empreinte écologique d'une planète en 2050). Pour le court et le moyen terme, le Conseil fédéral est chargé de fixer des objectifs opérationnels plus concrets (par exemple par ressource).

- **L'objectif d'une empreinte écologique d'une planète en 2050 n'est-il pas trop ambitieux ?**

Non. Le Conseil fédéral reconnaît lui-même que la Suisse doit se fixer cet objectif comme une vision à long terme, même s'il refuse de se fixer une date contraignante. De plus, cet objectif d'une empreinte écologique d'une planète en 2050 est celui que s'est fixé le World Business Council for Sustainable Development<sup>8</sup>. Le WBCSD réunit près de 200 grandes entreprises issues de plus de 30 pays et 20 secteurs industriels, dont Holcim ou Toyota. Ce ne sont pas de doux rêveurs.

### **Questions sur les instruments proposés par l'initiative :**

- **Tous les instruments énoncés dans l'initiative seront-ils appliqués si l'initiative est acceptée ?**

Pas forcément. Les instruments énoncés dans l'initiative sont à la disposition du Conseil fédéral. Ce sera à lui de choisir lesquels il veut appliquer de manière prioritaire pour atteindre ses objectifs. Et le Parlement sera de toute façon consulté lors des adaptations législatives qui s'ensuivront. Pour nous, l'important n'est pas quels instruments sont utilisés, mais que les objectifs soient atteints.

---

8

<http://www.wbcsd.org/templates/TemplateWBCSD5/layout.asp?type=p&MenuId=MTYxNg&doOpen=1&ClickMenu=LeftMenu>

- **Est-ce que la Suisse n'en fait pas déjà assez pour la recherche et la formation dans le domaine des Cleantech ?**

Non. Des coupures budgétaires sont même prévues. Les fonds publics pour la recherche énergétique en Suisse ont été fortement réduits ces dernières années : le budget de SuisseEnergie qui était encore de 74 millions de francs en 2001 n'est par exemple plus que de 38.9 millions en 2007. Le programme de consolidation budgétaire de la Confédération pour 2011-2013 prévoit en outre de biffer le petit encouragement des technologies environnementales de 4,4 millions de francs offert jusqu'ici par l'Office fédéral de l'environnement.

- **Qu'entendez-vous par des encouragements à la commercialisation de biens et de services ?**

Beaucoup de bonnes idées ont de la peine à déboucher sur la commercialisation effective de produits. Il faut donc investir plus de moyens dans le transfert de technologie et dans les soutiens pour les projets – pilotes. C'est souvent la production des premières unités d'un nouveau produit qui pose problème aux jeunes entreprises. Des prescriptions environnementales plus exigeantes permettent aussi de favoriser les produits innovants, ainsi que des critères écologiques dans le cadre des marchés publics (voir ci-dessous).

- **Qu'entendez-vous par des encouragements aux synergies entre activités économiques ?**

Il s'agit de favoriser la création de synergies éco-industrielles, c'est-à-dire la collaboration des entreprises entre elles pour optimiser la gestion de leurs ressources, par exemple en mutualisant la gestion de leurs déchets, de leur approvisionnement énergétique ou de leur mobilité. Certaines émissions ou déchets peuvent être revalorisés par des entreprises voisines. Les collectivités publiques doivent jouer un rôle de planification, de coordination et de soutien en la matière, comme cela se fait déjà à Genève ou en Valais.

- **Est-ce que l'initiative va créer une masse de nouvelles prescriptions et d'interdits ?**

Il s'agira de revoir l'ensemble des prescriptions portant sur la production, la commercialisation et l'utilisation des différents produits, ainsi que sur la gestion des déchets, et de les adapter aux principes de l'économie circulaire. Cela ne signifie pas forcément plus de prescriptions, mais cela signifie certainement une augmentation de leur niveau d'exigence et leur adaptation pour encourager la revalorisation des émissions et des matériaux, et pour s'assurer que les émissions et les déchets qui retournent aux cycles naturels ne leur portent pas atteinte.

- **Pouvez-vous donner des exemples de ces nouvelles prescriptions ?**

Les exigences en matière d'efficacité énergétique doivent par exemple être plus élevées. Il faudrait aussi proposer des prescriptions en matière d'efficacité matérielle, pour encourager un usage plus parcimonieux des différents matériaux. On pourrait encore édicter des directives sur la durée de vie des produits, pour éviter le gaspillage du tout jetable. Ces exigences donneront un avantage concurrentiel aux produits et aux entreprises les plus innovantes en matière de gestion durable des ressources.

- **Qu'entendez-vous par des prescriptions en matière de marchés publics ?**

Dans certains cantons, des critères de durabilité sont appliqués pour départager les différentes offres lors d'attribution des marchés publics. Les domaines concernés sont très divers : construction, informatique, textile, véhicules, etc. Les achats publics représentent près de 10 % du PIB. Une politique d'achats publics durables systématiquement appliquée dans toute la Suisse aurait donc un impact fort sur notre économie.

- **Comment allez-vous financer tous ces encouragements ?**

Un des instruments proposés par l'initiative est la possibilité de taxer certaines ressources dont on voudrait diminuer ou optimiser l'usage (par exemple les métaux rares ou certains plastiques) et d'utiliser les recettes de cette taxe pour financer les autres mesures. Mais si le Conseil fédéral et le Parlement le souhaitent, les mesures d'encouragement de l'économie verte peuvent aussi être financées par le budget usuel de la Confédération.

- **Cette taxe sur les ressources est-elle un nouvel impôt que vous proposez ?**

Non, il ne s'agit pas d'un nouvel impôt puisque les recettes ne viendraient pas s'ajouter au budget de la Confédération. Elles seraient directement réinjectées dans l'économie, par exemple sous forme de soutiens à l'innovation ou à la commercialisation. Ils pourraient aussi déboucher sur la baisse d'autres prélèvements fiscaux.

- **Pourriez-vous donner un exemple de ce que vous entendez par ces abattements fiscaux ?**

Les milieux économiques demandent toujours des cadeaux fiscaux. Nous sommes prêts à en discuter, mais seulement pour les entreprises responsables. Il y a en effet une logique là derrière : les entreprises non durables génèrent des dépenses publiques, puisque les dommages à l'environnement sont pris en charge par la collectivité. Une entreprise responsable évite ce type de dépense publique. On peut donc envisager de la remercier en allégeant un peu sa charge fiscale. Ces allègements rendent ainsi ces entreprises plus compétitives par rapport aux entreprises moins responsables.

- **Sur quels critères sélectionnez-vous les entreprises qui en bénéficieront ?**

Les critères doivent être déterminés par secteur. Ce n'est évidemment pas une chose facile, mais c'est tout à fait envisageable. Il existe aujourd'hui de nombreuses grilles d'évaluation de la durabilité qui pourraient être adaptées. Les cantons qui appliquent des critères de durabilité aux marchés publics, ou qui doivent soumettre des projets à une évaluation de la durabilité (par exemple dans le cadre de la nouvelle politique régionale) commencent à avoir une bonne expérience en la matière. De plus, au niveau fédéral, il existe déjà une possibilité de défiscalisation sur la base de critères écologiques et sociaux dans le domaine des agrocarburants.

## Questions sur l'application et les conséquences de l'initiative :

- **Si l'initiative passe, que va-t-il se passer concrètement ? Que va faire le Conseil fédéral ? Que va faire le Parlement ?**

Le Conseil fédéral devra fixer des objectifs opérationnels à court et à moyen terme pour que la Suisse puisse atteindre, en 2050, une empreinte écologique d'une planète. Pour atteindre ces objectifs, il prendra une série de mesures, en utilisant par exemple une sélection des instruments proposés par le texte de l'initiative. Lorsque ces mesures débouchent sur des modifications légales ou budgétaires, elles seront soumises au parlement. Tous les quatre ans, le Conseil fédéral fournira un état des lieux. Si les objectifs opérationnels qu'il a fixés ne sont pas atteints, il devra prendre des mesures supplémentaires.

- **Qu'est-ce que l'initiative changerait concrètement pour la population et les consommateurs ? Est-ce que les prix des produits vont augmenter ? Est-ce que les consommateurs auront autant de choix qu'aujourd'hui ?**

Si des prescriptions plus exigeantes en matière d'efficacité énergétique et matérielle sont appliquées, les consommateurs seront assurés du fait que les produits qu'ils trouvent dans les magasins répondent à un niveau de qualité minimal du point de vue environnemental. Cela n'empêchera pas le choix : il y aura toujours des différences entre les produits à d'autres niveaux et il y aura encore des produits qui seront plus écologiques que d'autres. Au niveau des prix, le but de l'initiative est justement que les produits innovants puissent être commercialisés à un prix décent. Une taxe sur les ressources dont on veut optimiser l'usage rendra les produits plus efficaces moins chers, tout comme les soutiens aux entreprises responsables, qui deviendront plus compétitives.

- **Qu'est-ce que l'initiative changera concrètement pour les entreprises suisses ? Est-ce que leurs charges financières vont augmenter ?**

Les entreprises suisses seraient mieux soutenues dans leurs démarches de recherche et de développement. Les plus responsables et innovantes d'entre elles pourraient être favorisées par une fiscalité plus avantageuse et par les critères écologiques appliqués aux marchés publics. Globalement, l'économie suisse a tout à y gagner. Avec la raréfaction des ressources, l'efficacité devient un avantage concurrentiel considérable. Au niveau mondial, la demande en produits durables est en croissance constante. Le développement des énergies renouvelables l'a prouvé : l'économie verte crée des emplois et renforce la compétitivité de l'économie dans son ensemble.

## Questions sur l'utilité de l'initiative :

- **Pourquoi doit-on inscrire le principe d'une économie verte dans la Constitution ? Que permet l'initiative de plus par rapport à ce que l'on peut déjà faire actuellement ?**

Actuellement, la Confédération n'a pas de responsabilité constitutionnelle en matière de promotion de l'économie verte. De plus, il n'y a pas de définition formelle de cette économie verte. Le nouvel article constitutionnel que propose l'initiative permet de charger formellement la Confédération d'un mandat envers l'économie verte et fixe une définition

de cette économie verte avec le concept d'économie circulaire. De plus, elle fixe un objectif précis et déterminé dans le temps, avec l'empreinte écologique d'une planète en 2050, ainsi qu'une procédure pour y parvenir : le Conseil fédéral doit se fixer des objectifs concrets à court et à moyen terme, fournir des rapports réguliers sur l'avancée de ses travaux et prendre des mesures supplémentaires si nécessaire. Enfin, le texte constitutionnel propose une série d'instruments. L'application d'une taxe sur les ressources, dont on utiliserait les recettes pour soutenir l'économie verte, est par exemple actuellement impossible faute de base constitutionnelle.

- **Qu'apporte l'initiative en plus du Masterplan Cleantech de la Confédération ?**

Le Masterplan Cleantech va dans le bon sens, mais il n'a aucun objectif fixé dans le temps, il ne propose pas de vision cohérente de l'économie verte, il n'a rien de contraignant et il ne propose ni budget, ni mécanisme de financement. De plus, il n'a pas encore été soumis au parlement, rien ne nous dit que ses propositions seront acceptées. L'initiative est aussi là pour le renforcer.

- **Quelle est la différence entre l'initiative pour une économie verte et l'initiative Cleantech des socialistes ?**

L'initiative Cleantech ne porte que sur la promotion des énergies renouvelables. L'initiative pour une économie verte comprend toutes les implications environnementales et vise un changement de paradigme d'une économie du prêt-à-jeter à une économie circulaire.

Au niveau de l'échéance, l'initiative Cleantech demande que la part des énergies renouvelables soit augmentée à 50% d'ici 2030. Le but de l'initiative pour une économie verte est fixé à 2050. Elle vise toutefois un objectif plus global, à savoir que l'empreinte écologique de la Suisse soit réduite à une Terre.

L'initiative pour une économie verte contient en outre la possibilité d'une réforme fiscale écologique qui manque dans l'initiative Cleantech.

De manière générale, l'initiative Cleantech est conjoncturelle, sectorielle et à moyen terme. Notre initiative verte veut adapter l'économie dans son ensemble, de manière structurelle et à long terme.